

Baisse des échanges dans un contexte de crise sanitaire

En 2020, les échanges extérieurs de la Bretagne en biens représentent 2,5 % des exportations françaises et 2,2 % des importations. Le déficit des échanges de biens se dégrade légèrement (- 538 millions d'euros en 2020 après - 483 millions l'année précédente), le repli des exportations (- 10,5 % par rapport à 2019) étant plus marqué que celui des importations (- 9,6 % par rapport à 2019). Le premier poste des exportations, largement excédentaire, reste celui des produits des industries agroalimentaires. Comme les années précédentes, l'Union européenne - l'Allemagne en tête - représente de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne. La Chine rétrograde à la troisième place parmi les fournisseurs.

En 2020, les exportations se contractent sensiblement et se situent à 10,6 Md€¹ (- 10,5 % après + 3,3 % en 2019). Les importations reculent moins fortement (- 9,6 %) et s'établissent à 11,1 Md€. Le déficit commercial se détériore ainsi pour atteindre - 538 M€ ► **figure 1**. Le taux de couverture - c'est le rapport entre les exportations et les importations - se situe à 95,2 %, contre 96 % en 2019. Hormis en 2013, les échanges de biens restent déficitaires depuis 2009.

La baisse des échanges est moins marquée en Bretagne qu'au niveau national (- 15,9 % pour les exportations et - 13,0 % pour les importations).

La place de la région dans le commerce extérieur de la France est stable

Avec 2,5 % des exportations françaises en 2020, la Bretagne se situe, comme en 2019, au 12^e rang des régions exportatrices. Les importations en Bretagne représentent 2,2 % du total enregistré au niveau national.

De même, le classement par département n'évolue pas en 2020 ► **figure 2**. L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec 41 % des exportations et des importations de la région, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne. Suivent dans cet ordre le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

Des exportations toujours dominées par les produits agroalimentaires

Les produits des industries agroalimentaires (3,8 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne, malgré un repli de près de 6 %. Cette baisse des ventes est répartie sur l'ensemble des secteurs à l'exception de celui des produits laitiers (+ 3 %) et des aliments pour animaux (+ 1,4 %).

Les ventes de véhicules automobiles et les biens d'équipement très pénalisés

En lien avec la crise sanitaire et le recul de la production française, le secteur le plus affecté à l'exportation est celui de l'automobile (- 32,5 % des ventes). Une reprise est toutefois enregistrée au 4^e trimestre 2020, essentiellement vers certains pays européens (Espagne, Italie, Belgique, Royaume-Uni), des aides à l'achat d'automobiles ayant été mises en place dans certains pays.

Les exportations de machines et d'équipements industriels enregistrent également une baisse significative (- 24 %).

Les importations se replient dans la plupart des secteurs

Le déficit énergétique se réduit fortement, suivant la tendance enregistrée au niveau national. Les importations de produits pétroliers chutent de 43 % en valeur. Cette situation s'explique par le repli des cours du pétrole, conjugué au recul des quantités importées. La baisse des importations résultant du ralentissement de l'activité économique est particulièrement marquée sur le secteur des équipements automobiles, en cohérence avec la chute des ventes de véhicules.

Les achats liés à la lutte contre la pandémie atténuent la baisse des importations

Le recours exceptionnel à certains articles textiles (masques, blouses...) explique que le secteur textile hors habillement représente la plus forte progression à l'importation (+ 70 %). Les importations de céréales affichent également une nette hausse (+ 10 %). De même, les achats d'huiles et graisses végétales progressent encore, ces produits entrant dans la fabrication d'aliments pour animaux.

L'Allemagne demeure le premier partenaire de la Bretagne

L'Union européenne (UE) reste la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente 54 % des exportations de la région en 2020 et 58 % des importations². L'Allemagne conserve la première place avec 9,9 % des exportations et 12,8 % des importations ► **figure 3**. Parmi les autres principaux partenaires au sein de l'UE figurent l'Espagne (8,9 % des exportations et 9,8 % des importations), la Belgique (resp. 7,0 % et 8,5 %), l'Italie (resp. 7,8 % et 6,4 %), les Pays-Bas (resp. 5,5 % et 7,1 %). Hors UE, le principal fournisseur de la région reste la Chine (9,4 % des importations). La chute des importations de produits pétroliers explique l'effondrement des achats depuis la Russie (- 44 %).

L'excédent commercial avec le Royaume-Uni se contracte

Suite à une baisse significative des ventes de véhicules automobiles et de produits alimentaires, l'excédent commercial avec le Royaume-Uni s'établit à + 340 M€ en 2020 alors qu'il atteignait + 423 M€ en 2019. Singapour figure cette année au premier rang des excédents commerciaux de la Bretagne (+ 376 M€) devant le Royaume-Uni. Suivent l'Arabie Saoudite (+ 137 M€), la Pologne (+ 118 M€) et l'Italie (+ 111 M€). *A contrario*, la région enregistre son plus important déficit commercial avec la Chine (- 454 M€), même s'il se réduit en raison d'une baisse significative des achats (- 12,4 %). Suivent l'Allemagne (- 370 M€), la Russie (- 257 M€) et les Pays-Bas (- 213 M€). ●

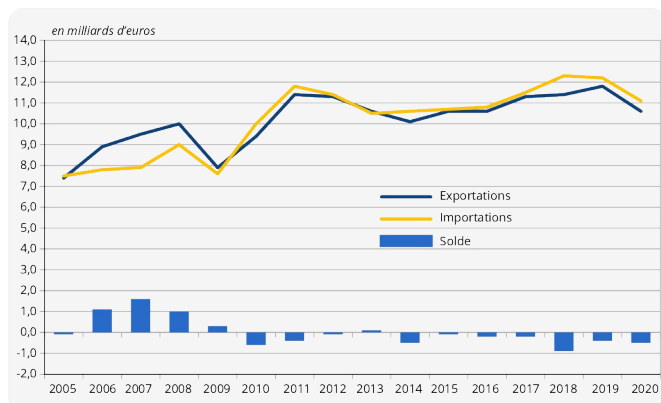
Auteur :

Philippe Bonnafous (Direction régionale des douanes de Bretagne)

1 - M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.

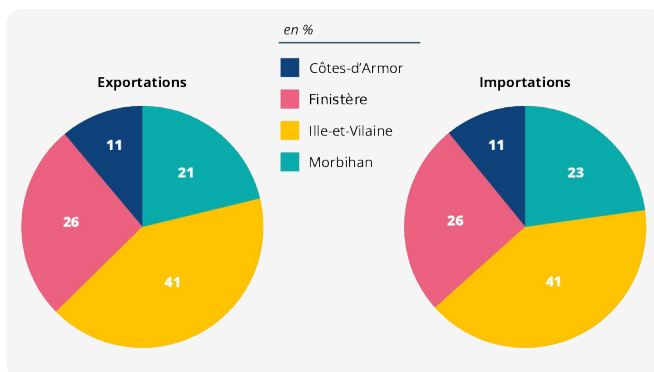
2 - La sortie du Royaume-Uni de l'UE ne permet pas de comparaison avec l'année précédente.

► 1. Les échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne sur la période 2005-2020



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 2. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par département en 2020



Note : les parts de chacun des départements bretons dans les exportations et importations régionales sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, cela explique le fait que les totaux soient différents de 100 %.

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 3. Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2020

en millions d'euros

Exportations			Importations		
Pays	Valeur	Part du total (en %)	Pays	Valeur	Part du total (en %)
Allemagne	1 053	9,9	Allemagne	1 423	12,8
Espagne	942	8,9	Espagne	1 092	9,8
Italie	826	7,8	Chine	1 051	9,4
Royaume-Uni	818	7,7	Belgique	942	8,5
Belgique	743	7,0	Pays-Bas	795	7,1
Chine	597	5,6	Italie	715	6,4
Pays-Bas	582	5,5	Royaume-Uni	479	4,3
États-Unis	473	4,5	États-Unis	469	4,2
Singapour	388	3,7	Russie	341	3,1
Pologne	371	3,5	Pologne	253	2,3
Japon	168	1,6	Brésil	235	2,1
Suisse	165	1,6	Japon	182	1,6

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

Méthodologie

Les données chiffrées présentées concernent uniquement les échanges en valeur de marchandises, hors matériel militaire. L'information est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département du pays de départ des marchandises qui est mentionné, c'est-à-dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.